



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑎᑎᑦᑕᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

**PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE  
TENUE LE 30 AOÛT 2010**

**(Approuvé)**

**Sont présents :**

Claude Abel, membre nommé par le gouvernement du Canada  
Gilles H. Tremblay, membre nommé par le gouvernement du Canada  
Michael Barrett, membre nommé par l'Administration régionale Kativik  
Sylvie Létourneau, membre nommé par le gouvernement du Québec  
Paule Halley, membre nommé par le gouvernement du Québec  
Stéphanie Benoit, secrétaire exécutive

**Sont absents :**

Jean Couture, membre nommé par le gouvernement du Québec  
Adamie Kalingo, membre nommé par l'Administration régionale Kativik  
Charlie Arngak, membre nommé par l'Administration régionale Kativik

---

La conférence téléphonique débute à 15h30 le 30 août 2010 et l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Secrétariat
  2. Rapport annuel : première version
  3. Projet de loi modifiant la Loi sur les mines
  4. Eau potable : choix des actions
  5. Version préliminaire de l'ordre du jour de la 125<sup>e</sup> réunion du CCEK
  6. Dates et lieu de la prochaine réunion
- 
1. Puisque la secrétaire exécutive sera en congé durant une année, les membres se penchent sur la lettre de présentation et le curriculum vitae d'une candidate qui s'est montrée intéressée à assurer l'intérim du poste de secrétaire exécutive du CCEK pour une période d'une année. Ses qualifications, sa connaissance de la région ainsi que son expérience de travail comme secrétaire exécutive du CCEK montrent qu'elle possède les qualifications nécessaires pour pourvoir au poste. Le comité demande à ce qu'un entretien téléphonique soit organisé avec la candidate de sorte que les conditions prévalant à son embauche puissent être discutées.
  2. Le CCEK examine la première version du rapport annuel 2009-2010. Il suggère plusieurs modifications concernant les activités, le plan quinquennal, les états financiers et la liste de distribution. De plus, un membre propose que les termes qui présentent le mandat du comité soient révisés. Le comité s'entend pour que le rapport circule entre eux en mode suivi des corrections.
  3. Le mercredi, 25 août 2010, Mme Paule Halley et M. Claude Abel ont représenté le CCEK lors de la consultation sur le projet de loi no 79, Loi modifiant la Loi sur les mines, dans le cadre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Les membres y ont présenté le mandat du comité, les précédentes interventions du comité reliées au développement minier au Nunavik et des commentaires particuliers au projet de Loi no 79. Une période de questions et de discussion d'environ 45 minutes a alors suivi. Plusieurs sujets y ont été

soulevés par les partis présents. Par exemple, il a été question des zones tampons qui devraient border les aires protégées, de la multiplication des infrastructures de transport, de l'impact des véhicules lourds sur le territoire et des ententes possibles entre les communautés locales et les compagnies qui voudraient être déchargées de l'obligation de restaurer à cent pour cent les sites. En plus de se référer à la lettre qui a été déposée, les participants ont fait mention d'un article dans *Gaïa Presse* au sujet de la Loi sur les mines et les lois concernant les activités minières. Cet article dénonce les dérogations presque totales à la Loi d'accès à l'information. A cette occasion, un député a demandé au CCEK de soumettre une proposition de modification à l'article 17 de la Loi sur les mines. Puisque l'article énonce les objectifs de la loi, le comité s'entend pour qu'une référence au développement durable y soit intégrée. Un membre suggère d'initier l'ébauche de la proposition qui circulera entre les membres.

On mentionne par ailleurs qu'il est possible de visionner la présentation du CCEK sur le site Internet de l'Assemblée nationale et qu'une retranscription de l'audition devrait y être disponible le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

4. À la dernière réunion, les membres avaient proposé plusieurs suivis possibles au rapport final sur le nettoyage des réservoirs d'eau au Nunavik. La secrétaire exécutive présente une liste ordonnant leurs suggestions et explique la démarche qui pourrait être adoptée. Après s'être entendu sur les paramètres à évaluer, le CCEK demande donc que, dans un premier temps, M. Benoit Barbeau (professeur, École Polytechnique de Montréal) soit contacté de sorte qu'il puisse élaborer une version préliminaire du cadre d'un futur projet pilote. Les membres montrent également leur intérêt pour que soit publié le rapport de ce chercheur sur le site Internet du CCEK.
5. Le comité se penche sur une version provisoire du prochain ordre du jour. Après avoir formulé quelques modifications et demandé des ajouts, le comité souhaite prolonger la période de réflexion à ce sujet.
6. Les membres confirment les dates et le lieu de la 125<sup>e</sup> réunion du CCEK qui se tiendra les 6 et 7 octobre 2010 à Québec.

Stéphanie Benoit  
Secrétaire exécutive  
12 novembre 2010